



**309-211 avenue Bronson Avenue, Ottawa ON, K2P2K1**  
**Tel: 613.237-7427 Fax: 613-237-7731**  
**www.efryottawa.com**

---

### **Communiqué de presse**

Pour distribution le 1er juin 2016 suivant le dévoilement par le ministre Naqvi des recommandations du Groupe d'examen concernant le Centre de détention d'Ottawa-Carleton (CDOC)

Position de la Société Elizabeth Fry Society d'Ottawa  
en réponse au groupe d'examen concernant le CDOC

Les 42 recommandations dévoilées aujourd'hui par le groupe d'examen concernant le CDOC ont le potentiel de mener à des changements majeurs pour les personnes incarcérées au CDOC. Nous nous devons toutefois de préciser que nous croyons que la majorité des personnes incarcérées dans les prisons et les centres de détention provisoire à travers la province ne devraient pas être incarcérées. L'analyse des tendances effectuées par ce group d'examen a d'ailleurs démontré que 69% des personnes incarcérées au CDOC sont en détention provisoire, c'est-à-dire que ce sont des individus qui sont toujours présumés innocents en droit et qui, selon nous, présenteraient rarement un risque à la sécurité publique s'ils devaient être mis en liberté sous caution en attente de leur procès

La situation actuelle au CDOC décrite dans le rapport est liée au fait que la détention provisoire a triplé au Canada depuis les 30 dernières années, et ce, en dépit du fait que les taux de criminalité sont à la baisse. Par conséquent, la meilleure manière de réduire le surpeuplement carcéral au CDOC est de suivre les recommandations du groupe d'examen relativement à la mise en liberté sous caution et la détention provisoire. Nous invitons la procureure-générale Madeleine Meilleur à se joindre au ministre Naqvi dans le but d'en venir à un changement de fond.

Bryonie Baxter, la directrice-exécutive de la Société Elizabeth Fry d'Ottawa a déclaré ce qui suit relativement aux recommandations et au processus du group d'examen: "Il m'a fait grand plaisir de faire partie du groupe d'examen et je tiens à remercier tous mes collègues au sein du group d'examen pour leur engagement et leur dévouement à ce processus. Ce ne fut pas un exercice facile. Nous n'avions que cinq semaines malgré nos positions et attentes très différentes. Par contre, je crois que nous avons le pouvoir de créer un réel changement si les recommandations sont suivies. Nous sommes reconnaissants à tous et celles qui ont donné de leur temps, particulièrement les personnes détenues au CDOC qui ont complété des questionnaires et offert leurs commentaires. Je tiens également à remercier le ministre Naqvi pour le dévoilement public rapide des recommandations, geste audacieux qui suggère un engagement réel par le ministre."

---

A United Way Member Agency



“Des actions ont déjà été prises relativement à certaines des recommandations du rapport. Par contre, les recommandations que je juge plus majeures se concrétiseront seulement à moyen et à long terme. La Société Elizabeth Fry d’Ottawa continuera donc à veiller sur la situation pour en arriver à des changements de fond, selon les échéances spécifiées. Ces recommandations plus majeures sont les suivantes:

- Travailler de concert avec le ministre de la santé et des soins de longue durée pour potentiellement transférer la responsabilité des soins de santé dans les institutions carcérales adultes au Ministère de la santé;
- Financer des lits communautaires pour les personnes en liberté sous caution qui nécessitent de la surveillance mais qui peuvent tout de même vivre sous surveillance au sein de de la communauté;
- Augmenter les programmes de diversion pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie, et ce, avant et après le dépôt de chefs d’accusation;
- Bien que la Société Elizabeth Fry d’Ottawa milite en faveur de l’élimination de la ségrégation, la recommandation du groupe d’examen visant à réduire l’usage de la ségrégation au CDOC est un premier pas dans la bonne direction.
- Assurer une révision compréhensive en matière de santé physique et mentale et de toxicomanie au CDOC, y compris un engagement à explorer des alternatives pour loger et traiter les personnes condamnées souffrant de problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Contact:

Bryonie Baxter  
613.878.1367 cellulaire  
613.237.7427 bureau  
Bryonie.baxter@efryottawa.com

-30-

